



TRAVAIL DE MASTER (TM1 ; TM2)

Travail de Master
Module sur 2 semestres à plein temps; 3 semestres à temps partiel
Début: semestre de printemps
30 crédits ECTS

Responsables de module

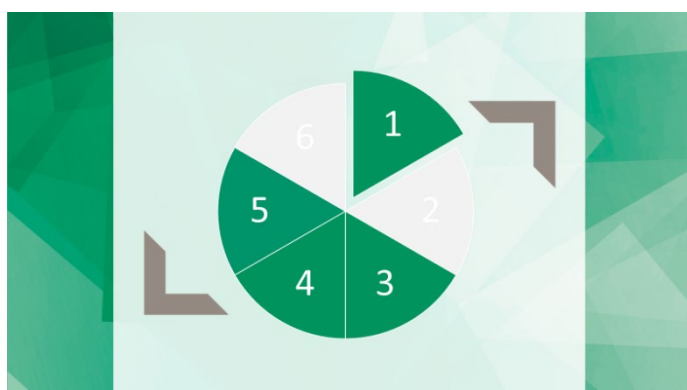
Barbara Waldis
Christian Maggiori

Organisation

Jour : lundi matin
Horaire : à définir
Lieu : HES-SO Master

Contenu (Objectifs généraux d'apprentissage, compétences visées, plus-value)

Le Travail de Master (TM), qui est l'objectif final du module TM, finalise le parcours de formation et est conçu comme une évaluation intégrative des connaissances acquises et des compétences développées tout au long de la formation. Le TM consiste à réaliser, dans son intégralité, un processus de recherche relatif soit aux champs et aux dimensions du travail social soit au développement de projets en innovation sociale. Ainsi, ce module vise à développer toute une série d'outils et de compétences relatives au métier de chercheur·e et à la gestion de projets qui pourront également être mobilisés dans différentes pratiques de terrain.



Le module contribue au développement des compétences 1, 3, 4 et 5 du profil de compétences MATS.

A la fin du module, les étudiant·es seront capable de :

- Comprendre, contextualiser et analyser, de manière critique, une problématique spécifique en lien avec le travail social.
- Identifier les enjeux de cette problématique spécifique pour le travail social.
- Répondre à cette problématique en mobilisant des outils théoriques et méthodologiques (méthodologie de la recherche ou de développement de projets en innovation sociale).
- Réaliser, dans son intégralité, un processus de recherche
- Communiquer de manière scientifiquement fondée les résultats de leur recherche ou de projet en innovation sociale à différents publics (expert·es, public du travail social...).





Les compétences développées dans le cadre de ce module contribuent à la formation de diplômé·es en mesure d'une part de s'engager dans une formation de 3^{ème} cycle et d'autre part de développer une posture critique et experte dans le champ du travail social en étant à même de construire un raisonnement argumenté et fondé scientifiquement et de le communiquer de manière pertinente.

Modalités d'enseignement

Le module articule les modalités pédagogiques suivantes :

- Des cours-séminaires ex-cathedra assurés par des enseignant·es et traitant de différents arguments relatifs aux trois méthodologies de recherche abordées dans le MATS (i.e. qualitative, quantitative et participative / collaborative), ci-après cours-séminaire.
- Des ateliers où la discussion et l'échange entre pairs, mais aussi avec les enseignant·es, ont une place importante.
- Des séminaires gérés par les assistant·es du module TM qui permettront aux étudiant·es d'exercer des aspects pratiques de la démarche de recherche (tels que la récolte et l'analyse de données ainsi que la présentation du rapport TM) en lien avec les méthodologies de recherches abordées (i.e. qualitative, quantitative et participative / collaborative).
- Les étudiant·es seront également appelé·es à faire des présentations (ad hoc).

Langue principale d'enseignement : français ; lectures en anglais recommandées

Exigences liées à la fréquentation du module : A l'exception des cours-séminaires durant lesquels l'étudiant·e devra présenter ses travaux de validation et dont la présence est obligatoire, les autres ateliers et séminaires sont facultatifs.

Modalités d'évaluation et de validation

Le module TM requiert la validation des deux parties qui le composent (TM1 et TM2).

Les critères d'évaluations sont les suivants :

Pour la partie TM1, sont évalués deux des trois cours-séminaires et le *Projet TM*.

La validation des cours-séminaires se fait à travers un document écrit pour les méthodologies qualitatives et participatives / collaboratives d'une part et d'une capsule vidéo pour les méthodologies quantitatives d'autre part.

La validation du *Projet TM* se fait sous forme de commentaires visant à orienter la poursuite du TM. Les critères d'évaluation sont les suivants : pertinence de la problématique et de la ou des question·s de recherche ; pertinence des perspectives théoriques et conceptuelles ; pertinence de la méthodologie et de la démarche empirique ; pertinence de la bibliographie et respect des normes bibliographiques ; planification réaliste de la recherche ; respect des principes éthiques de la recherche ; attention à la forme, la structure et la cohérence de l'argumentation.

Note : la partie TM2 pourra être effectuée uniquement après avoir validé deux cours-séminaires.

Pour la partie TM2, sont évalués le *Rapport TM soumis à évaluation* et la *Soutenance orale*.

Le *Rapport TM soumis à évaluation* est évalué par chaque membre du jury de manière individuelle et sous forme écrite sur la base des critères suivants : structure et forme (table des matières, forme, mise en page,





légendes, annexes, références, bibliographie, orthographe, syntaxe, écriture scientifique) ; perspectives théoriques et conceptuelles (compréhension, pertinence, articulation des concepts en lien avec la question de la recherche, hypothèse – si pertinent) ; cadre méthodologique (cohérence, pertinence des choix méthodologiques pour la récolte et l'analyse des données, questions éthiques) ; analyse des données (pertinence des matériaux récoltés, qualité de l'analyse, discussion critique des résultats) ; conclusion (critique et limites du processus de recherche, enjeux et intérêt du TM pour le travail social, pistes pour des recherches futures).

L'évaluation de la Soutenance orale se base sur les critères suivants : maîtrise du sujet ; présentation pertinente des résultats ; réflexion critique sur le processus de recherche ; qualité de la présentation ; qualité des réponses aux questions du jury.

Note : Le suivi de la procédure administrative relative aux différents volets de validation du TM est assuré par l'étudiant·e.

Barème :

Les cours-séminaires et le *Projet TM* réalisé dans la partie TM1 sont évalués par la décision « acquis » ou « non acquis ». Pour valider la partie TM1 tant les cours-séminaires que le *Projet TM* doivent obtenir l'évaluation « acquis » ; dans le cas contraire, la note 1 est attribuée au module TM. Le *Rapport TM soumis à évaluation* et la *Soutenance orale* de la partie TM2 sont notés par une seule note de 1 à 6.

Les consignes relatives à l'évaluation sont indiquées dans la Directive sur le Travail de master.

Echec et répétition

Les modalités de répétition en cas d'échec à un module sont spécifiées aux articles 30, 31 et 32 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO ainsi qu'aux articles 10 et 11 du règlement du Master of Arts HES-SO en Travail social.

- L'échec à l'une des deux parties, TM1 ou TM2, signifie l'échec au module TM.
- En cas d'échec à une des parties, TM1 ou TM2, la partie TM1 ou la partie TM2 respectivement doit être répétée.
- En cas d'échec à la répétition d'une des parties, TM1 ou TM2, l'étudiant·e est en échec définitif au MATS.
- Si la répétition d'une des parties, TM1 ou TM2, induit un dépassement de la durée maximale des études, l'étudiant·e est en échec définitif.

Prérequis

- Avoir suivi les modules Essentiels « Méthodologies de la recherche » et « Organisations et projets en travail social » et obtenu une note \geq à 3.5.
- Pas de prérequis
- Autres : Les deux parties du module TM doivent être suivies successivement, en commençant par la partie TM1. La partie TM1 est un prérequis pour la partie TM2 : elle doit être validée avec succès avant de pouvoir commencer la partie TM2.





Bibliographie

- <https://cyberlearn.hes-so.ch/course/view.php?id=23422>

Enseignant-e-s

- <https://cyberlearn.hes-so.ch/course/view.php?id=23422>

Remarques

Descriptif validé le 10.02.2023

Sabrina Berrocal
Responsable de la filière
Master of Arts HES-SO en Travail social

